

EMPLOYEURS

ENGAGEZ-VOUS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

— POUR UNE DYNAMIQUE DE GESTION PLUS RESPONSABLE



- 1 La Transition écologique : de quoi parle-t-on ?
- 2 Les actualités et évolutions réglementaires
- 3 La transition écologique dans le secteur de la Santé
- 4 Les opportunités pour votre structure
- 5 Exemples de bonnes pratiques
- 6 L'OPCO Santé à vos côtés

1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Définition et périmètre de la transition écologique

- Evolution pour un modèle économique **résilient et durable** : repenser nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble
- Respect des **7 thématiques sociales et environnementales interdépendantes** définies par la Commission européenne :



1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Etat des lieux

- Tendances actuelles conduisent à un réchauffement > 3°C. Nous en sommes à +1,2 °C (+1,7°C en France)
- Au-delà de +2°C de réchauffement climatique, les coûts des dommages sur la santé, l'alimentation, les bâtiments, les matériels et l'économie ne sont plus assurables (perte de valeurs, risques physiques et actifs échoués)
- Coût de l'inaction > coût de l'action
- Pollution plastique néfaste des océans : vaste comme un 7ème continent
- Biodiversité s'effondre, les océans s'acidifient et la biodiversité marine s'éteint
- Eau potable devient un enjeu majeur de survie au niveau mondial
- Santé humaine gravement menacée

1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

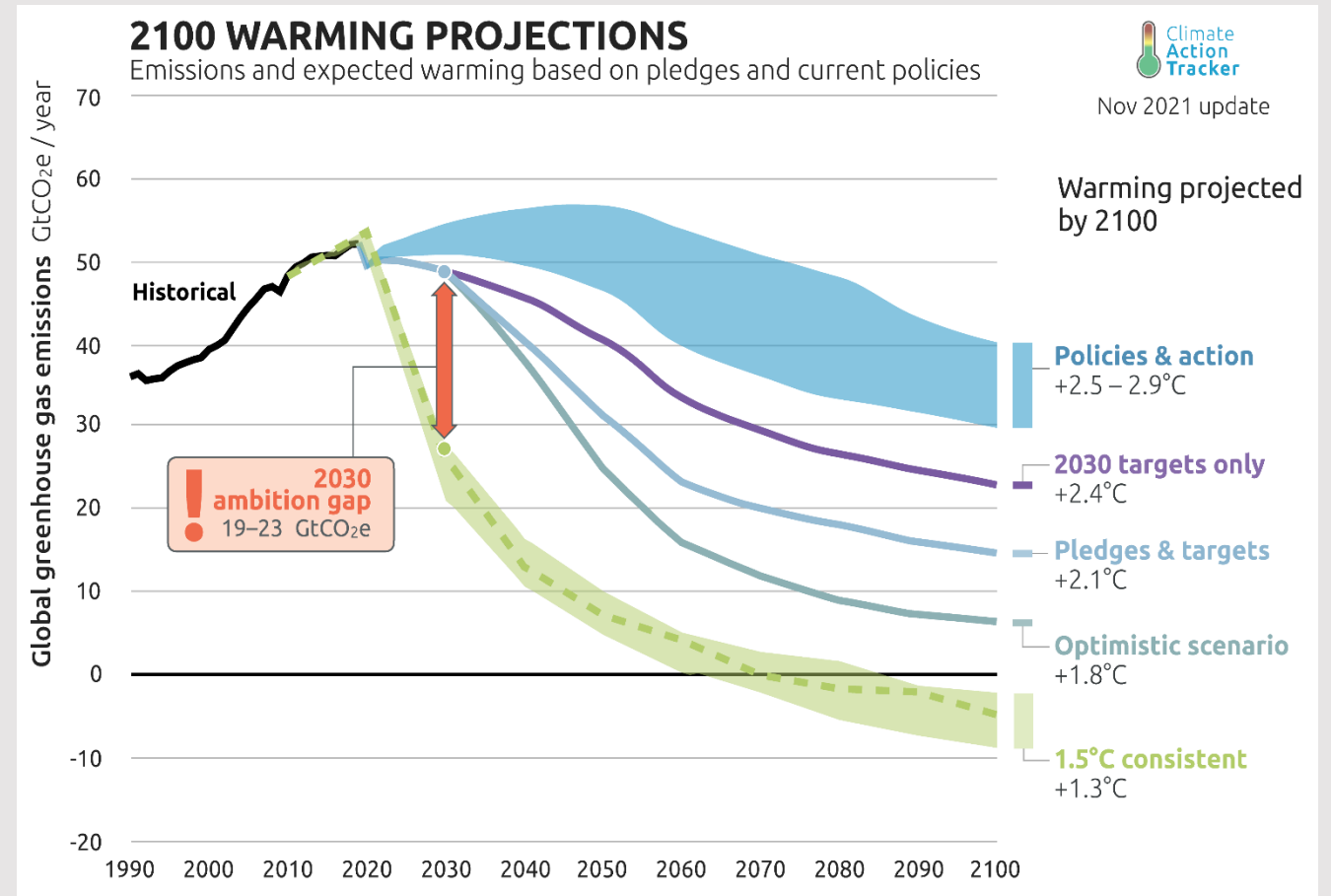
Les objectifs de durabilité

Réduire de façon rapide **et intense** des émissions de **gaz à effet de serre** générés par **l'économie**

Préserver les ressources naturelles et sortir de la surconsommation de produits et matériels.

Développer la philosophie du **respect du Vivant**

La réussite de la transition écologique dépend d'une large **adhésion culturelle** et de la **mise en œuvre collective** des solutions



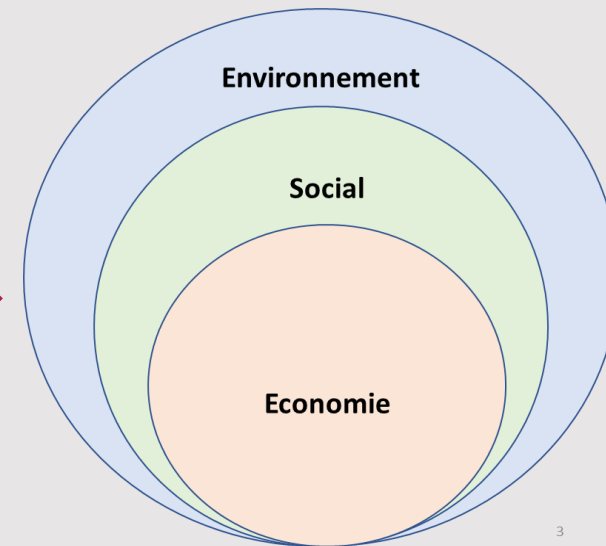
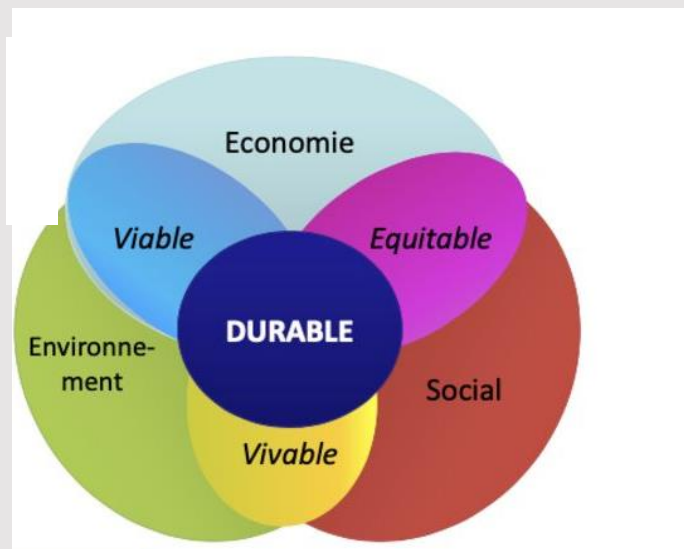
Source : Climate Action Tracker

1. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Mettre en place une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)

La RSO est une déclinaison des enjeux « macro » de développement durable au niveau micro-économique.

Il s'agit pour les organisations de prendre en compte sur une base volontaire, et le cas échéant juridiquement obligatoire, les **enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques** dans leurs propres activités et dans leur relation aux parties prenantes.



2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

1. Obligation de publications

Droit des sociétés : Déclaration de Performance Extra-Financière – DPEF ¹

(Ordonnance du 19 juillet 2017 - L. 225-102-1, R. 225-104 à R. 225-105-2 code de commerce)

- Publication des **conséquences sur le changement climatique** de l'activité de la société et de **l'usage des biens et services qu'elle produit**
- Explication sur la manière dont **l'entreprise lutte contre le changement climatique**
- Publication de ses engagements sociétaux en faveur du **développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire**

¹ Si effectif > 500 et (total CA ou total bilan) > 100 M€

A compter de 2024 : remplacement de la DPEF par le reporting de durabilité ²

(Directive CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive)

- **Double matérialité** : impacts générés envers les **parties prenantes** et impacts subis

2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

2. Bilan GES et achats responsables : obligation de faire

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

- PMDP ¹ de plus de 500 salariés ou plus de 250 salariés en outre-mer et pour les organismes publics
- PMDP ¹ entre 250 et 500 ayant bénéficié du PGE : bilan simplifié obligatoire avant le 31/12/2022
- PMDP ¹ entre 50 et 250 ayant bénéficié du PGE : bilan simplifié obligatoire avant le 31/12/2023
- [Décret du 1^{er} juillet 2022](#) : BEGES sur scope 3 pour entreprises soumises à DPEF

¹ Personnes Morales de Droit Privé

La loi ELAN et le décret tertiaire de 2019

- **Objectifs gradués de réduction des consommations d'énergie** des établissements de santé par rapport à 2010 (ou après) :
de -40% en 2030 à -60% en 2050 - Bâtiments de plus de 1000 m²

Loi Egalim du 2 octobre 2018 – volet restauration collective

- Approvisionnement en produits de **qualité et durables** (50% mini) et **bio** (20% mini)
- Lutte **contre le gaspillage alimentaire** et dons

2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

3. Ressources humaines – IRP : obligation de faire et de publier

Loi climat et résilience du 22 août 2021

Intégration de la question environnementale dans les **missions et prérogatives des CSE des entreprises d'au moins 50 salariés** (loi 2021-1104 du 22 août 2021).

La BDES → BDESE : Base de Données Economiques Sociales et Environnementales

Nouveaux indicateurs environnementaux de la BDESE (*décret du 25 avril 2022*)

1. Politique générale en matière environnementale
2. Économie circulaire
3. Changement climatique

2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

4. Autres dispositions réglementaires

L'engagement européen « Fit for 55 » :

- Objectif de **réduction de 55% des émissions de GES entre 1990 et 2030** (national)

La loi PACTE du 22 mai 2019

- Possibilité de se doter d'une **raison d'être dans les statuts de l'entreprise** : intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans la raison sociale (et possibilité d'inscrire une « mission »)

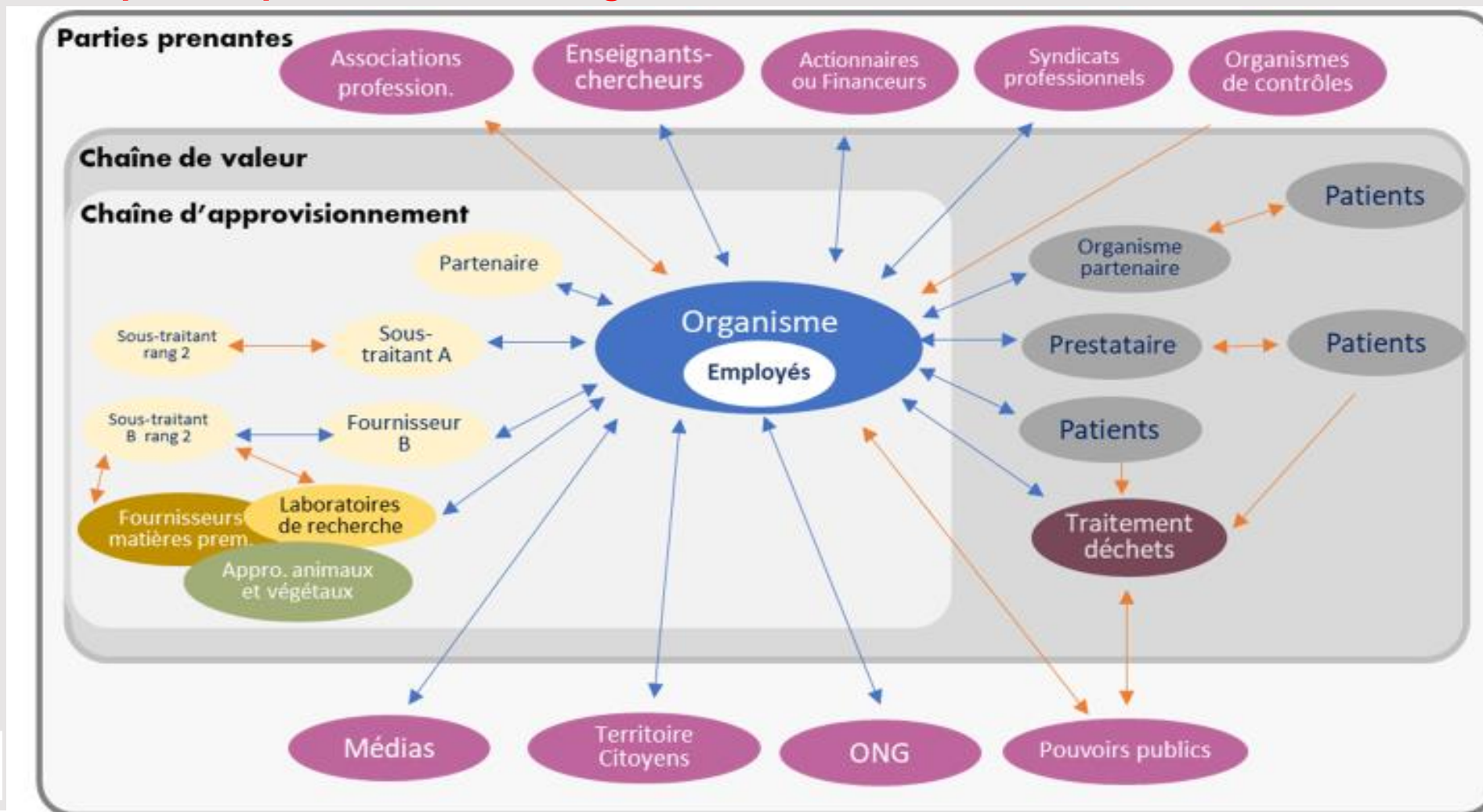
Le SEGUR de la santé : Mesure 14 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'HÔPITAL ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

- Volet éco-responsable dans le projet d'établissement
- Fin du plastique à usage unique dans la restauration collective et réduction le gâchis alimentaire dans les hôpitaux et les EHPAD.

Réduction des coûts de gestion des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)

2. LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Exemple de parties prenantes d'un organisme de santé



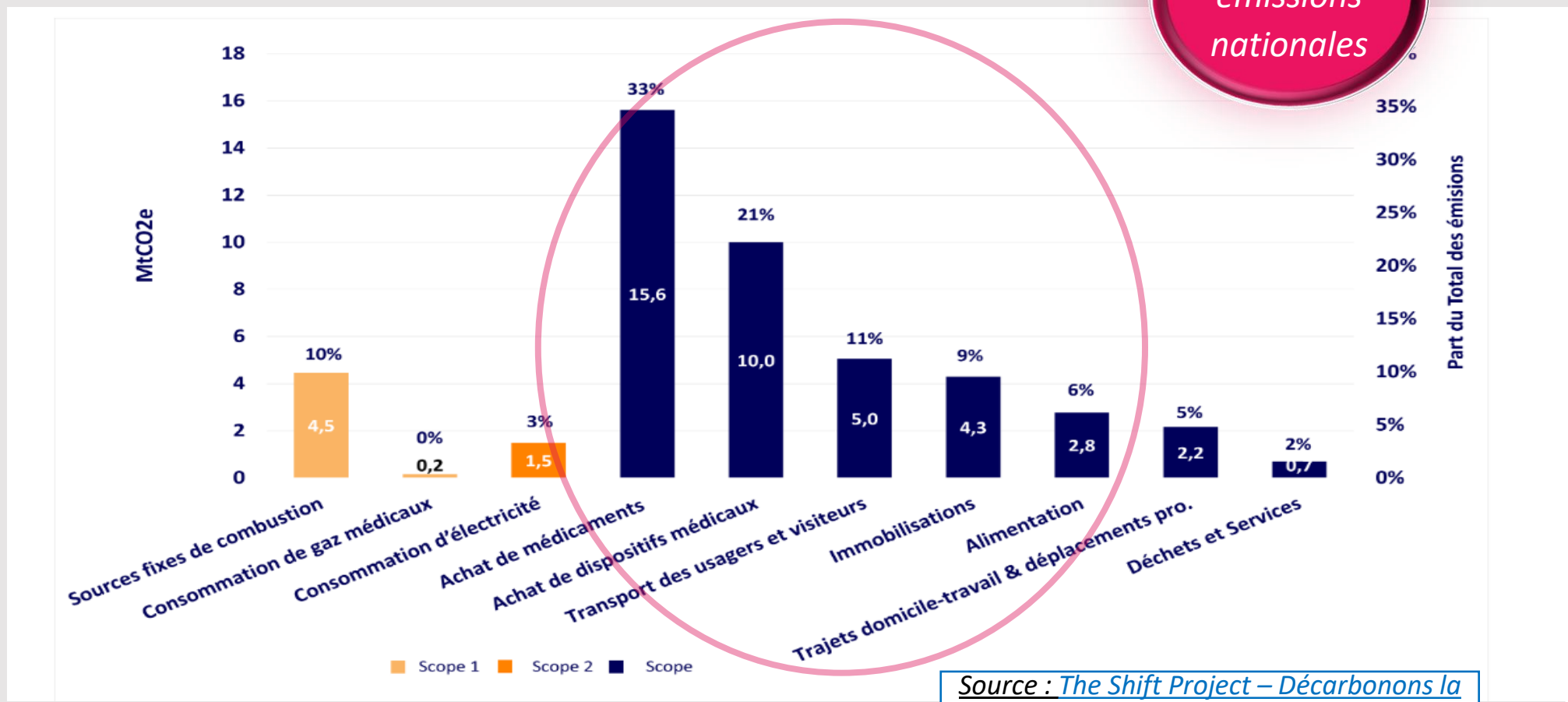
3. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

3. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Les enjeux

L'empreinte carbone du secteur de la santé : 47 MtCO₂eq

8% des
émissions
nationales



Source : *The Shift Project – Décarbonons la santé pour soigner durablement*

3. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Les enjeux

Le secteur de la santé est immédiatement et directement concerné par les conséquences des changements climatiques sur la santé humaine



Analyses de HealthCare ClimateAction

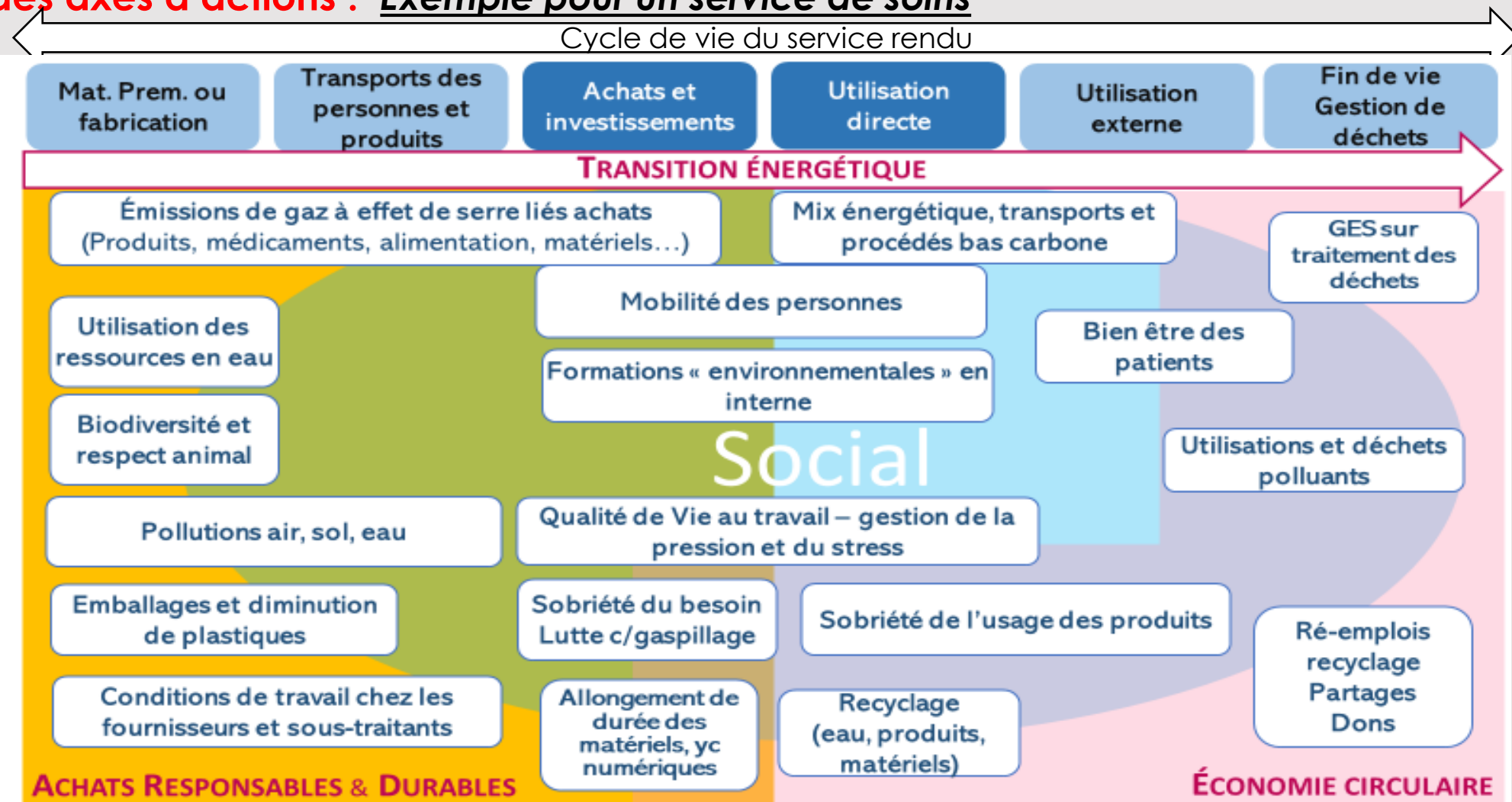
- Blessures, décès, santé mentale
- Coup de chaleur et défaillance cardiovasculaire
- Migration forcée et santé physique et mentale
- Malnutrition, famine, déficit immunitaires, troubles digestifs
- Inondations et maladies infectieuses,
- Asthme, allergies
- Virus, épidémies, pandémies ...

Pression sur les services de santé

- Suffisance de structures d'accueil et de soins
- Suffisance de personnel d'intervention et de compétences
- Accessibilité aux médicaments et au matériel médical
- Nouvelles maladies et recherches médicales
- Pic d'affluence et stress du personnel
- Suffisance de prestataires (en amont et en soins de suite)
- Charge mentale des soignants ...

3. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Définir des axes d'actions : Exemple pour un service de soins



4. LES OPPORTUNITÉS POUR VOTRE STRUCTURE

4. LES OPPORTUNITÉS POUR VOTRE STRUCTURE



Cohérence

Mettre en cohérence le fonctionnement de l'établissement avec sa mission d'intérêt général



Partenariats

Connaître ses parties prenantes, améliorer ses partenariats et ancrer son action dans le territoire



Service rendu

Améliorer le service rendu aux patients et usagers



Environnement

Réduire son empreinte environnementale



Sens

Redonner du sens aux projets et aux professionnels



Economique

Limiter les dépenses, créer de nouvelles richesses



Attractivité

Attirer les professionnels, motiver et fidéliser les équipes



Reconnaissance

Se distinguer des autres acteurs de soins et de l'accompagnement

4. LES OPPORTUNITÉS POUR VOTRE STRUCTURE

Axes stratégiques RH

Adhésion et motivation de la communauté de travail

Développer l'attractivité de mon établissement : attirer les professionnels (recrutement)

Fidéliser et motiver les équipes

Donner du sens à son travail par des projets d'intérêt général

Une très forte attente des jeunes générations sur ce volet : sens du travail, intérêt général

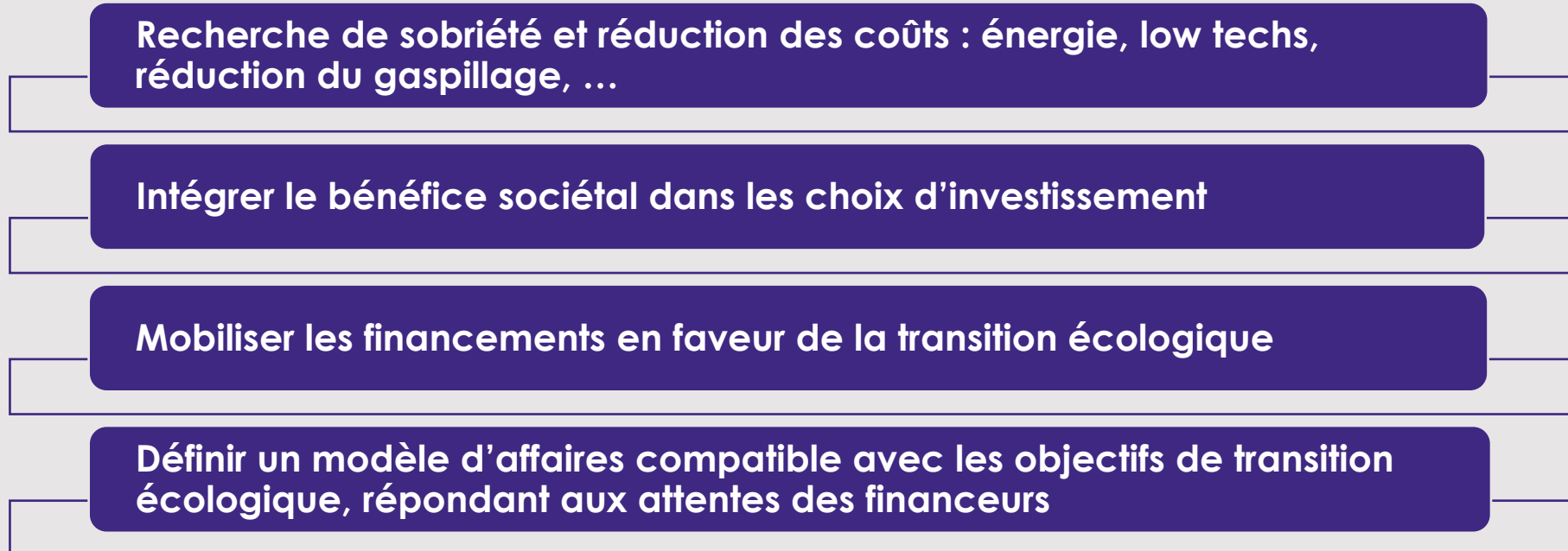


Communication sur les objectifs RSE, montée en compétence des équipes (formations), reconnaissance et mesure de leurs efforts (indicateurs, challenges), dialogue

4. LES OPPORTUNITÉS POUR VOTRE STRUCTURE

Axes stratégiques financiers

Limiter les dépenses, créer de la richesse



*Réponses aux attentes des financeurs
Rentabilité interne et autofinancement
Accession aux financements externes*



*Communication sur les plans d'actions
Mesure d'efficacité financière/sociétale
Gain de productivité et réduction de coûts
Meilleure maîtrise des risques (ressources)*

5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

1. Mettre en place un plan de mobilité douce

2. Élaborer un plan d'économie d'énergie graduel

3. Concilier économie d'énergie, bien-être des occupants et valeur d'usage des locaux

4. Prendre en main la maîtrise d'usage du numérique

5. Profitez des gains économiques liés à la réduction des DASRI

6. Améliorer la qualité des repas pour un impact positif social et écologique

7. Sobriété de l'usage de médicaments et Santé intégrative

Les vertus de la sobriété appliquée à l'usage des médicaments :

- La sobriété avant la technologie,
- l'efficacité environnementale de la prévention en matière de santé,
- Sobriété de l'usage de médicaments et santé intégrative

5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

1. Mettre en place un plan de mobilité douce

Promouvoir les mobilités actives (vélo et marche à pied) auprès des équipes

Encourager l'utilisation des transports en commun

Inciter au covoiturage

Faciliter le recours au télétravail

Préférer les véhicules électriques pour certains déplacements inévitables (ambulances, VSL, tournées à domicile)

Limiter les kms parcourus pour les formations et conférences

Faciliter et développer la téléconsultation

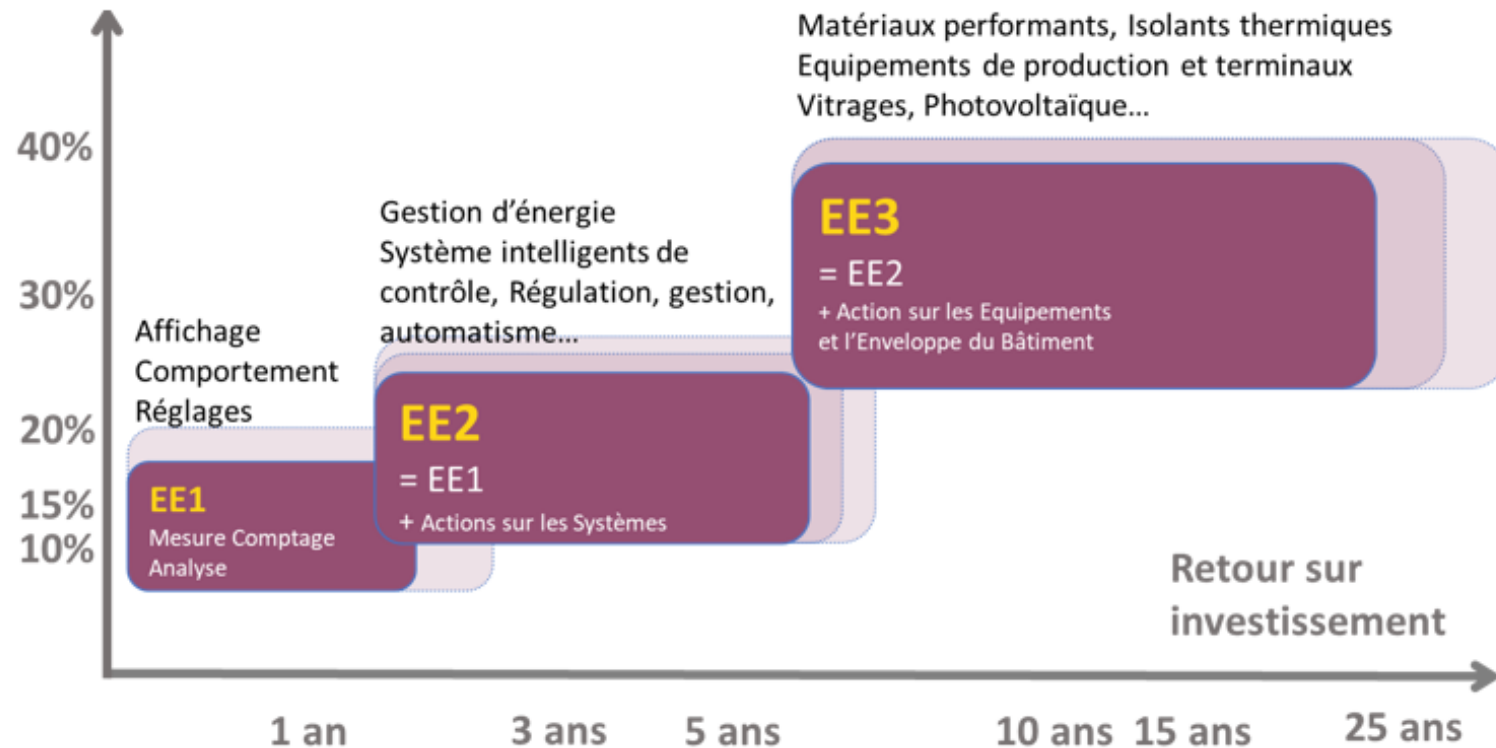
5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

2. Élaborer le plan d'économie d'énergie graduel

Source: [HubVIBEO et GWManagement - juin 2022](#)

Gains en performance

BESOIN D'UNE BOUSSOLE



5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

3. Concilier maîtrise de l'énergie, bien-être des occupants et valeur d'usage des locaux

Éléments vivants dans le lieu de travail

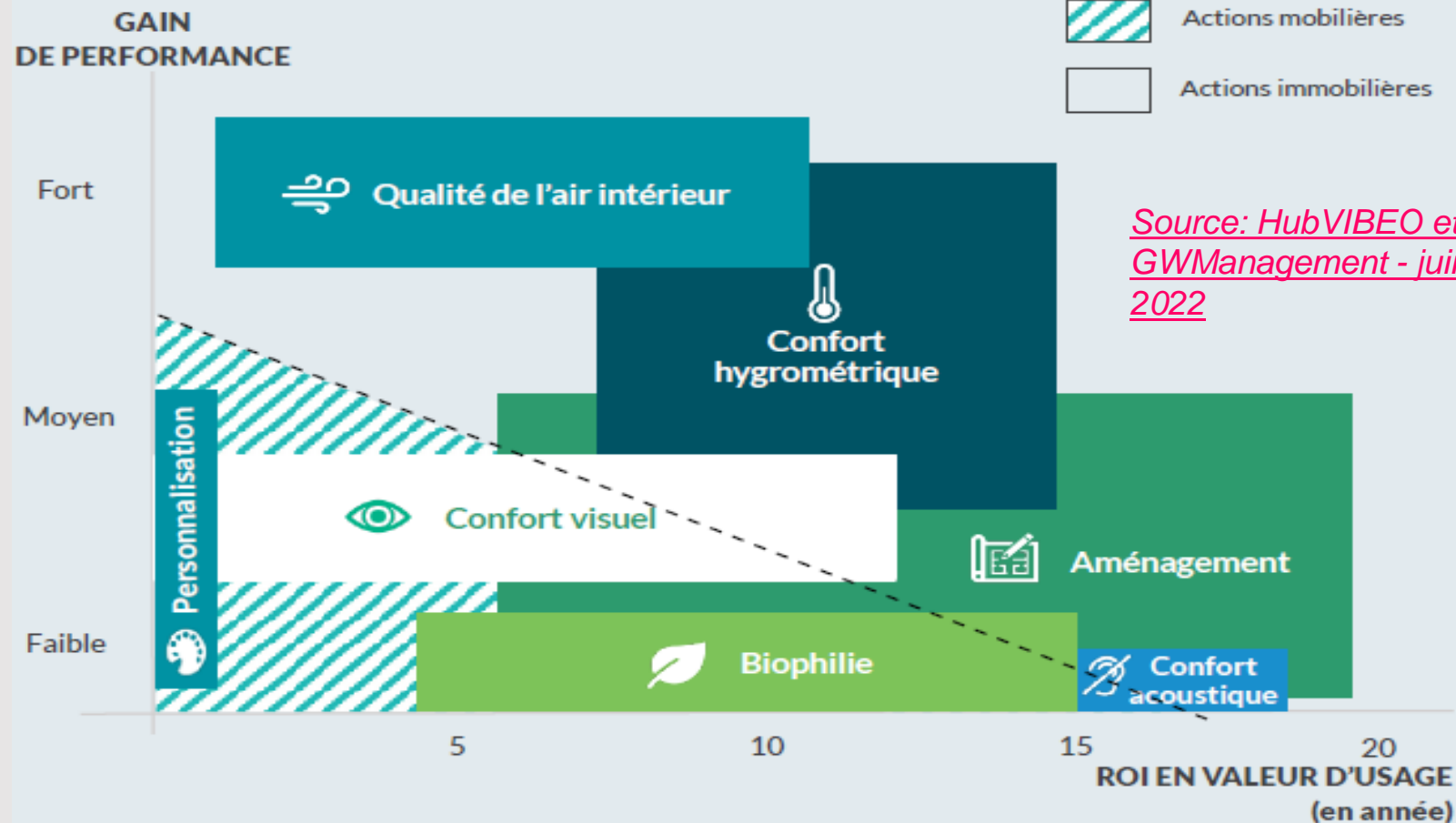
- Capacité mentale **+10 % à 20%**
- Bien-être : **+15%**
- Productivité **+6%**
- Diminution du stress, violence, énervements
- Peuvent économiser de **20% à 100%** de climatisation (Ademe)

Éclairages mieux dosés / confort visuel

+ 3% d'amélioration de productivité

Personnalisation des espaces de travail

+ 3% d'amélioration de productivité



Matrice de décision pour augmenter la valeur d'usage lors d'une rénovation

5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

4. Prendre en main la maîtrise d'usage du numérique

33 mails de 1 Mo par jour x 2 destinataires = 180 kg CO2/an



Imprimante à jets d'encre =
pas de préchauffage
Consomme 20 à 30 fois moins
qu'une imprimant laser : 5 à 10 W
contre 200 à 300 W



Ordinateurs portables = 50 à 80 % d'énergie en moins que les fixes



5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

5. Profiter des gains économiques liés à la réduction des DASRI

Exemple déchets
Clinique du Val d'Ouest
Vendôme

Médecine Chirurgie
Obstétrique

241 lits

Réévaluer les procédures de tri des DASRI

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métrise de l'Énergie

Les étapes

1. Analyser les DASRI et identifier les déchets sur lesquels réévaluer le tri
2. Réévaluer les procédures
3. Former le personnel
4. Communiquer sur les résultats

Niveau de difficulté
☆☆☆☆

Investissement
0 €

Gains financiers/an
18 k€

Temps de retour
Immédiat

ÉMISSIONS SUPPRIMÉES
27 t CO₂e/an

Modification des achats : l'analyse du gisement a permis d'identifier des leviers de réduction des déchets dès la phase d'achat.

Cohérence pour les salariés : les consignes de tri, mises à jour, sont cohérentes avec le risque infectieux.

Réduction de 47,5 tonnes de DASRI par an soit une réduction de 58%, avec une activité comparable en termes de journées d'hospitalisation.

Maîtrise du coût de gestion des Déchets d'Activités Économiques ultimes (DAE) : l'augmentation en volume de 20% de ces derniers s'est traduit par une augmentation maîtrisée de 10% en valeur grâce à la renégociation du contrat.

Réduction de l'impact environnemental du traitement : les DAE ultimes ne sont plus enfouis mais incinérés



5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

6. Améliorer la qualité des repas pour un impact positif social et écologique.

EHPAD 115 lits

Exemple gaspillage alimentaire EHPAD La Miotte

Adapter les quantités, améliorer la qualité

Les étapes

1. Evaluer le gisement de déchets alimentaires (production / retours assiettes)
2. Adapter les grammages
3. Concevoir des menus adaptés
4. Former le personnel

Niveau de difficulté	Investissement	Gains financiers/an	Temps de retour
	0 €	2 000 €	Immédiat



Réduction des biodéchets : L'amélioration de la prestation a réduit de 0,5 tonne la quantité de biodéchets par an.

Sensibilisation du personnel : Les campagnes de pesées et l'analyse des résultats sensibilisent au gaspillage alimentaire lors des services.

Valorisation du personnel : Les formations leur a apporté les compétences nécessaires à l'amélioration de la qualité du service et de la présentation des plats pour rendre le moment des repas plus agréable pour les résidents.

Achat de produits frais et locaux : Pour améliorer la qualité des plats, la part de produits frais est passée de 20 à 60% et celle de produits locaux de 0 à 50%.

Mise en place d'une filière de méthanisation : elle permettra, en 2019, de valoriser 600 litres de biodéchets.

5. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

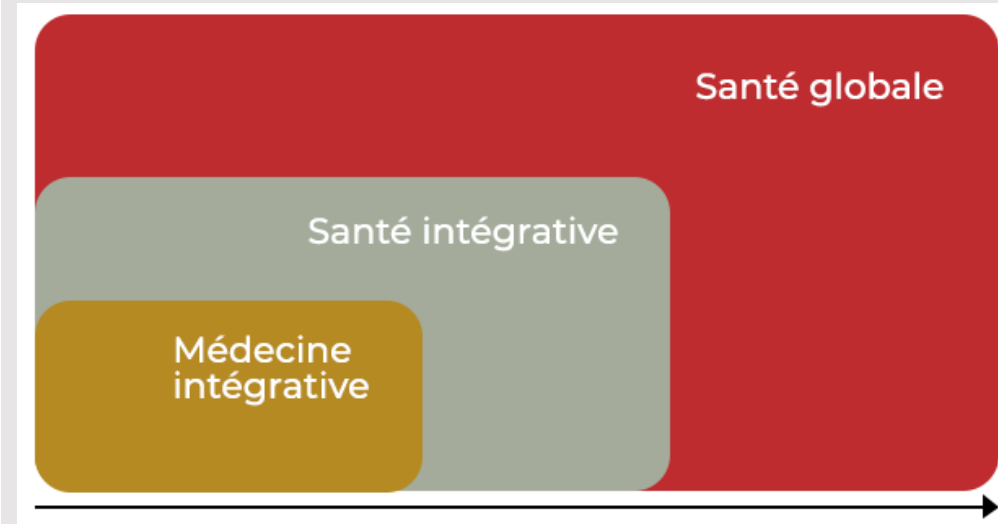
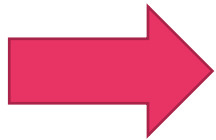
7. Sobriété de l'usage de médicaments et Santé intégrative



Pour les Alliés, la santé globale est l'art de prendre soin du vivant. De l'air, de l'eau, de la terre et des lieux. De la nature. Des végétaux, des animaux, des humains. De nous tous collectivement.

A l'échelle des individus, elle s'appuie sur la **santé intégrative** qui promeut un art de vivre propice au bien-être physique, mental, social et spirituel :

- par l'écoute et la prise en compte de la globalité de la personne
- en l'aidant à devenir actrice de sa santé
- et en lui permettant d'accéder à des pratiques de santé complémentaires (hypnose, méditation, activité physique adaptée, yoga, ostéopathie, thermalisme, phyto et aromathérapies, etc.)



6. L'OPCO SANTÉ À VOS CÔTÉS

6. L'OPCO SANTÉ À VOS CÔTÉS

Cycle webinars : engagez-vous dans la **transition écologique**



28 mars 2023 – 15h30 -16h30

La Transition écologique, pour une dynamique de gestion
plus responsable



10 octobre 2023 – 11h30 -12h30

Réduisez vos dépenses énergétiques
et vos émissions de gaz à effet de serre



6. L'OPCO SANTÉ À VOS CÔTÉS



Consultez notre [site internet](#)
pour vous inscrire à nos prochaines dates !



11 avril 2023 – Visio 9h30-12h30



13 avril 2023 – Visio 14h – 17h00



27 avril 2023 – Dijon 14h – 17h00



04 mai 2023 – Visio 9h00 – 12h00



06 juin 2023 – Lille 14h – 17h00



13 juin 2023 – Malakoff 9h30-12h30



27 juin 2023 – Villeurbanne 14h-17h00



27 juin 2023 – Nancy 14h – 17h00



29 juin 2023 – Visio 9h30 – 12h30



<https://www.opco-sante.fr/agenda>

6. L'OPCO SANTÉ À VOS CÔTÉS



SOLUTION RH + :
MISE EN MOUVEMENT
SÉCURISÉE ET
ACCOMPAGNÉE
PRESTATAIRES
RÉFÉRENCÉS,
GAGES DE
QUALITÉ

1

- **DIAGNOSTIC DE L'ORGANISATION** : PERFORMANCE ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS, DÉCHETS, IMPACTS DE LA STRUCTURE (EAU/AIR/SOL), RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
- **ÉTAT DES LIEUX DES COMPÉTENCES INTERNES** POUR IDENTIFIER UNE PERSONNE RÉFÉRENTE DU SUJET
- ACTIONS DE **COMMUNICATION CIBLÉES** : PAR EXEMPLE, CAMPAGNES PROMOTIONNELLES DE VALORISATION AUPRÈS DES COLLABORATEURS
- **CONSULTATIONS** DES COLLABORATEURS POUR CONVENIR ENSEMBLE DES PRATIQUES À METTRE EN PLACE POUR RÉDUIRE LES IMPACTS CARBONE ET LES DÉCHETS

2

- ÉLABORATION D'UN **PLAN D'ACTION** PERSONNALISÉ
- MISE EN PLACE D'UN **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES** NÉCESSAIRE POUR MAINTENIR LE SUJET ACTIF AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE
- **PÉRENNISATION DE LA DÉMARCHE** AVEC UN SUIVI DE PROXIMITÉ AVEC VOTRE CONSEILLER OPCO SANTÉ
- MESURE DE L'**ATTEINTE** DE VOTRE **OBJECTIF** INITIAL

6. L'OPCO SANTÉ À VOS CÔTÉS

SOLUTION RH + : UNE RÉPONSE PERSONNALISÉE AU CŒUR DU SUJET



Faites appel à votre OPCO

- **Politique déplacements** des collaborateurs
- **Gestion des consommables**
- **Réduction, valorisation des déchets**
- Appui dans la **réponse à un appel à projet**
- Intégration de l'**éco conception** dans l'activité
- (re)Mise en **conformité légale et institutionnelle**
- **Optimisation** des **processus** administratifs, de gestion, informatiques, ...
- Obtention d'un **label** ou d'un **certificat** (type ISO 14024, Ecolabel)

ÉVALUEZ NOTRE WEBINAR EN 2 MINUTES CHRONO !



<https://www.areyounet.com/runet/client/Reponse?i=584192874&s=6EFC1145>

MERCI

Laurence DUSSUD
Responsable de Gamme



Marielle MATHIEU
Consultante associée



Gilles THOMAS
Consultant associé



Webinaires « Transition écologique » Opcos Santé #3

Réponses aux questions les plus fréquentes (FAQ)

Questions	Réponses
Quelles sont les structures concernées par le plan pluriannuel de diversification des protéines ?	<p>La loi EGalim impose déjà aux gestionnaires des restaurants collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des personnes morales de droit public • Des personnes morales de droit privé des établissements de santé, et aux établissements sociaux et médico-sociaux • Servant plus de 200 couverts par jour en moyenne, <p>de présenter un plan pluriannuel de diversification des sources de protéines, incluant des préparations ou plats à base de protéines végétales dans les repas qu'ils proposent.</p>
Je voulais savoir si vous avez des idées pour les changes (couches) qui reste un sujet sensible ?	<p>Plusieurs expérimentations ont été réalisées, dont certaines ont été pérennisées. Voir sur ce lien 2 exemples d'expérimentation en Ehpad (à la fin des exemples) : https://optigede.ademe.fr/couches-lavables-exemples</p> <p>Voir sur ce lien plus d'exemples de pratiques, incluant la petite enfance : https://optigede.ademe.fr/partage?ff[]=field_action_mots_cles:1182</p> <p>Voir aussi cet article plus généraliste sur la comparaison des impacts environnementaux des 2 solutions : https://www.linfordurable.fr/conso/couches-lavables-et-couches-jetables-quels-enjeux-pour-lenvironnement-13731</p>
Actuellement nous sommes en train de faire un diagnostic carbone. Dois je comprendre que c'est une des premières étapes ?	<p>Effectivement, la réalisation d'un diagnostic carbone est une première étape intéressante de la démarche. Pour rappel, la réalisation d'un Bilan GES (ou BEGES), qui répond à une obligation réglementaire, doit se faire en suivant la méthodologie "Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement ». Il n'y a pas besoin de formation "certifiante" pour réaliser cette étude.</p> <p>Par contre, le Bilan Carbone® est une marque déposée. Pour en réaliser un, il est nécessaire d'être formé(e) et à jour de votre licence auprès de l'Association Bilan Carbone, ou de confier cette mission à un prestataire.</p>
Pour un établissement en action sociale de 50 salariés, par quel axe commencer ? et quel temps dégager ? quelle méthode ?	<p>L'Opcos Santé vous propose des ateliers décentralisés en régions qui vous permettront de démarrer le projet et de construire votre feuille de route.</p> <p>Le début de la démarche RSO/RSE est d'identifier les enjeux majeurs et de décliner les actions prioritaires en fonction de votre activité, de vos parties prenantes et des objectifs propres à votre établissement. Le webinaire présente des actions-types indicatives qui seraient donc à définir spécifiquement pour chaque établissement. Pour le temps à dégager, une équipe projet pluridisciplinaire pouvant se réunir chaque mois ou chaque 2 mois permet habituellement de mettre en œuvre le projet de façon optimale.</p>

D'une manière générale, les actions sur la réduction de la consommation directe d'énergie, la réduction des déchets, l'usage de l'eau et la lutte contre le gaspillage alimentaire permettent d'entamer une démarche sur des domaines d'actions qui apparaissent concrets à l'ensemble du personnel et sont sources d'économies. Petit à petit, la réflexion va pouvoir s'étendre sur les autres domaines d'actions. Ces actions seront d'autant plus efficaces que le personnel (voire, les bénéficiaires) aura été sensibilisé et « challengé » de manière conviviale sur des objectifs d'atténuation.